

CH_VB 66 2000-2665 vom 17. Dezember 1984

Bundesverwaltung, 1984-12-17, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_66_2000-2665

FR: CH_VB 66 2000-2665 du 17 décembre 1984

IT: CH_VB 66 2000-2665 del 17 dicembre 1984

Volltext

66 2000-2665 Admission à la vérification des appareils mesureurs pour l'énergie et la puissance électriques du 16 janvier 2001 En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification. Fabricant: Schlumberger Zähler & Systemtechnik GmbH, D-31785 Hameln Requérant: Schlumberger Ind. SA, CH-1219 Aire-Genève Compteur statique d'énergie active et réactive pour montage direct (H). Compteur statique d'énergie active et réactive pour montage sur transformateur de mesure (T). Type: DC3##H-..., DC3##T-... #: emplacement libre pour caractère de codification du type. 16 janvier 2001 Office fédéral de métrologie: Le directeur, Wolfgang Schwitz 472

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Admission à la vérification des appareils mesureurs pour l'énergie et la puissance électriques In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2001 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 02 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 16.01.2001 Date Data Seite 66-66 Page Pagina Ref. No 10 125 097 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.